



Feuille de prélèvements
Surveillance de la qualité des Eaux de baignade
Cassis - Saison 2010

Commune : **Cassis** Plage : **Grande Mer**
Date : **23/06/2011** Heure : **5h00**
Préleveur : **LEVENT.T**

Mesures de terrain

Température (en °C) : **16,9**

Transparence : Limpide Trouble

Observations de terrain

Météo - nébulosité : Soleil Peu nuageux Couvert Nuageux Orageux Pluvieux

Vent : Absent Faible Fort

Direction du vent : Entrant Sortant Parallèle à la plage

Fréquentation : Nulle Faible Moyenne Forte

Observations du plan d'eau

Etat du plan d'eau : Calme Peu agité Agité

Détergents : Présence Absence

Nappe hydrocarbures : Présence Absence

Flottants : Présence Absence

Observations de la plage

Déchets : Présence Absence

Animaux : Présence Absence


Écoulements Eaux Usées : Présence Absence

Écoulements pluviaux : Présence Absence

Analyses en laboratoire

Heure d'arrivée au labo : **6h10**

**Surveillance Sanitaire des Eaux de Baignade de la Commune de Cassis
d'analyse Gen-Spot**
Résultat

Plage			Grande Mer		
Date			23/06/2011		
Gestion Active			X		
Gestion de Crise					
Heure demandée d'intervention					
Heure du prélèvement			5h00		
RESULTATS					
Résultat Gen Spot <i>E.coli</i>			Résultat Gen Spot Entérocoques fécaux		
NIVEAU	Limite de qualité NPP <i>E.coli</i> /100ml	Nbr équivalents <i>E.coli</i> /100ml	NIVEAU	Limite de qualité NPP Entérocoques /100ml	Nbr équivalents Entérocoques /100ml
Veille	1000	<15	Veille	370	-
Selon la directive CEE du 8 décembre 1975, transcrite en droit français par le décret du 7 avril 1981 la valeur impérative pour la qualité des eaux de baignade est de 2000 NPP <i>E.coli</i> /100ml			Selon la directive CEE du 8 décembre 1975, transcrite en droit français par le décret du 7 avril 1981 il n'y a pas de valeur impérative en Entérocoques fécaux pour la qualité des eaux de baignade.		
VEILLE	Entre 0 et 1000 <i>E.coli</i> /100ml ; niveau de contamination bactérienne nul ou faible ; pas d'analyse supplémentaire à réaliser		VEILLE	Entre 0 et 370 Entérocoques/100ml ; niveau de contamination bactérienne nul ou faible ; pas d'analyse supplémentaire à réaliser	
VIGILANCE	Entre 1000 et 2000 <i>E.coli</i> /100ml ; Niveau de contamination bactérienne non négligeable, il est recommandé de réaliser des analyses supplémentaires pour suivre l'évolution de la contamination et de chercher d'éventuelles sources de pollution		VIGILANCE	Supérieur à 370 Entérocoques/100ml ; Niveau de contamination bactérienne non négligeable, il est recommandé de réaliser des analyses supplémentaires pour suivre l'évolution de la contamination et de chercher d'éventuelles sources de pollution	
ALERTE	Supérieur à 2000 <i>E.coli</i> /100ml ; Niveau de contamination élevé, il est fortement recommandé de réaliser des analyses supplémentaires pour suivre l'évolution de la contamination et de faire des investigations de terrain pour trouver l'origine de la pollution. La commune doit décider ou non de fermer la plage à la baignade				
Nom du laboratin / Responsable d'analyse : Seguin Claire					